



DSLAM non joignable(s) : 0

Le 7 juin 2005, il est désormais possible de s'abonner à Free sans renvoyer de formulaire d'inscription, ni l'autorisation de prélèvement. Le futur Freenaute peut donc valider son inscription directement en ligne. Moins de paperasse et gain de temps à la clé :-)

## A la Une TROIS DOLLARS, QUI DIT MIEUX ?

La guerre des prix que se livrent les opérateurs mobiles et les MVNO ne semble pas faire peur à Free...

A l'heure actuelle, nous pouvons retenir deux prix de référence sur le marché.

D'un côté l'offre de Pritel à 40 euros et de l'autre, celle de Numéricable à 25 euros. La première propose de la téléphonie mobile illimitée (mais sans téléphone subventionné) et la seconde, propose également de la téléphonie mobile illimitée mais requiert un abonnement triple-play chez le câblo-opérateur.

Pour percer, Free devra donc faire mieux que ces deux offres, dans l'optique bien-sûr, que les prix en restent là d'ici l'arrivée de Free Mobile...

Après avoir pris comme point de comparaison des forfaits illimités à 7 dollars aux Etats-Unis, Xavier Niel va encore plus loin...

Interrogé par François Sorel, l'animateur de l'émission « De quoi j'me mail » sur RMC, le fondateur de Free évoque un opérateur mobile pakistanais :

« Au Pakistan, vous avez un opérateur qui a un forfait à 3 dollars et qui gagne beaucoup d'argent, donc on a un espace économique colossal pour bouleverser le secteur... »

« Donc le prochain forfait de Free Mobile sera à 3 euros c'est ça ? »

« Ca dépend du change entre l'euro et le dollar, ça change tous les jours :-). Et le coût du travail est un peu plus cher en France, donc on devrait être légèrement plus cher que 3 dollars... »

En cherchant un peu, on se rend compte effectivement que les prix pratiqués par un certain Zong (<http://www.zong.com.pk/index.html>), sont en effet très bas. L'opérateur propose par exemple de la data illimitée (mais bridée après un plafond de 2Go) pour seulement 1,50 euros.

A la prochaine interview à propos de Free Mobile, Xavier Niel finira peut-être par nous annoncer qu'il offrira des cartes SIM à tous ses Freenautes :-)

Pour un retour de l'accès gratuit ? :-)

Vous pouvez télécharger le podcast de l'émission ici : [http://podcast.rmc.fr/channel35/20110527\\_mail\\_0.mp3](http://podcast.rmc.fr/channel35/20110527_mail_0.mp3) (le passage en question commence à 01:07:14)

Internet

400 000 + 3 500 + 0



L'Hadopi vient de publier des chiffres officiels sur le déroulement de sa riposte graduée depuis ses débuts en octobre 2010. En tout, 400 000 mails d'avertissement ont été envoyés, ainsi que 3 500 lettres recommandées. Concernant la troisième et dernière étape, il semblerait que sur les 3 500 internautes avertis par LRAR, seuls « quelques dizaines ont été flashés pour la troisième fois ».

Sauf qu'il n'y a toujours aucune coupure à l'horizon... Les explications dans la source :-)

Source : <http://www.numerama.com/magazine/18974-hadopi-3500-recommandes-envoyes-et-400-000-mails.html>



[http://twitter.com/L\\_ADUF](http://twitter.com/L_ADUF)



<http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>